

ACTUALITÉ LOCALE

Trois sénateurs sondent le dispositif zéro chômeurs

JOUQUES

Jérémy Bacchi (PCF), Guy Benarroche (EELV) et Brigitte Dévesa (UDI) se sont rendus à l'Elan, entreprise à but d'emploi montée dans le cadre du plan Territoire zéro chômeur. Une proposition de loi visant à pérenniser le projet est étudiée à l'Assemblée.

Depuis 2016, la commune expérimente le dispositif Territoire zéro chômeurs de longue durée. Éloignée des bassins d'emploi, l'opération veut lutter contre l'exclusion sociale en permettant à tout individu dont le parcours professionnel a été interrompu pendant longtemps de retrouver une activité professionnelle tout en répondant aux besoins du territoire.

Ce vendredi, les sénateurs (PCF) Jérémy Bacchi, (EELV) Guy Benarroche et (UDI) Brigitte Dévesa (UDI) se sont rendu à l'Elan, entreprise à but d'emploi (EBE) qui tourne à plein régime. Lancée en 2016 au début de l'expérimentation, elle emploie 52 salariés à ce jour. « On travaille le bois, le linge, on répare les vélos : tout ce qui rend service à la commune », soutient Éric Garcin, maire (SE) de Jouques. Mais le sort des salariés est en jeu alors que



Les acteurs du dispositif Territoire zéro chômeurs ont établi quelques propositions pour améliorer le projet, s'il venait à être pérennisé. PHOTO E.B.-G.

l'expérimentation touchera à sa fin en juin 2026. Une proposition de loi, déposée le 17 avril dernier par Stéphane Viry, député (LR) des Vosges, pour pérenniser et étendre le dispositif, est étudiée à l'Assemblée. D'où l'accueil des parlementaires. « On veut les convaincre du bien-fondé de l'expérimentation. Si ça s'arrête, on peut imaginer ouvrir à la concurrence. Mais ça ne me ferait pas rire, confie Éric Garcin. Je ne pense pas que le projet soit dynamité, mais assécher les finances... »

Alors que sont déployés de nombreux moyens pour accompagner plus d'une trentaine de

personnes par an, « on a eu 11,4% de demandeurs d'emploi longue durée en moins sur Jouques en 2024 », se félicite Mylène Bonnet-Méry, cheffe de projet.

Besoin de pérenniser

Quelques demandes ont été formulées par les équipes pour améliorer le texte. Notamment que le poste de chef de projet soit financé par l'État. « Il faut aussi une psychologue du travail et une aide sociale », ajoute Evelyne Juignet, présidente de l'Elan. « On attend clairement une pérennisation de l'expérience (...) on aimerait que les contri-

butions de développement de l'emploi soient au moins à la hauteur de ce que l'on a aujourd'hui », martèle Ludwig Rouault, directeur de l'EBE. « Je suis évidemment favorable à la poursuite de cette expérimentation, qui rentrerait dans le droit commun, dès lors que cela reste à la demande des communes. Sinon, ça ne marchera pas », prévient Jérémy Bacchi. « Le bilan est positif, il y a des retours à l'emploi et des réinsertions à la vie. On a eu assez de temps pour évaluer les résultats, il faut pérenniser », estime également Guy Benarroche.

Eva Bonnet-Gonnet

AIX-EN-PROVENCE

Retour de la Fête du Vélo



Voilà cinq ans que la Fête du Vélo est organisée par la Ville et l'association Adava. Ce dimanche 8 juin, plusieurs animations sont prévues de 10h à 18h sur le cours Mirabeau. Spectacles de VTT, initiations pour les plus jeunes, découvertes du tandem et autres activités sportives sont accessibles gratuitement. Des circuits à vélo sont également mis en place, notamment sur le thème de Cézanne. Les horaires de départ et informations liées aux différents circuits sont à retrouver sur le site de la Ville et de l'association Adava.

FOS-SUR-MER

Le rendez-vous des marins

La troisième édition du rendez-vous des marins aura lieu le samedi 14 juin. Organisée par l'Office fosséen des sports sur l'esplanade des Festines et le port de plaisance Claude-Rossi, cette manifestation rassemble autour des plaisirs de la mer. De 9h à 17h, les visiteurs pourront découvrir les activités exercées par les associations implantées sur le port et se laisser tenter par une initiation au paddle, au dériveur, au canoë et kayak, à la plongée, à la rame traditionnelle et, pour les plus téméraires, à la joute provençale. Sont aussi prévues des animations tels qu'un simulateur de pêche en mer, des balades en bouée tractée, une pêche aux canards, des épreuves sportives avec le Kid'athlon (pour les enfants de 10 à 14 ans, avec des courses de paddles et de matelas pneumatiques) et le Fun'athlon (réservé aux adultes, comprenant des courses de paddles et de canoës). Des puces nautiques, organisées par l'association Fos pêche plaisance, seront installées le long des quais. Le public pourra y dénicher, auprès d'une cinquantaine d'exposants, du matériel lié à la mer, comme des pièces de bateaux ou des accessoires de pêche. À midi, le Pavillon bleu des plages et du port sera hissé pour la 30^e fois de l'histoire de la commune.

La Zone à patates obtient gain de cause après plusieurs années de lutte

PERTUIS

Mardi, la cour administrative d'appel de Toulouse a annulé l'arrêté d'un projet d'artificialisation de terres fertiles.

Une victoire pour les associations écologistes. Le mardi 3 juin, la cour administrative d'appel de Toulouse est allée dans le sens de Terres Vives Pertuis, la Confédération paysanne de Vaucluse et France nature environnement (FNE). Les militants et habitants de Pertuis luttent depuis près de dix ans contre l'extension d'une zone d'activité, un projet porté par le maire (DVD) Roger Pellenc, ancien patron du groupe éponyme. Selon les associations, ce projet d'extension visait à



La mobilisation aura duré près de dix ans. PHOTO DR

installer « des activités productives au service de sa propre entreprise et au profit de ce qui avait été présenté au départ comme des besoins pour le projet Iter. Le côté obscur de ce dossier, c'est le conflit d'intérêts entre le rôle de maire

et de patron d'entreprise », rapporte l'un des militants. Un arrêté du préfet du Vaucluse en juin 2020 a néanmoins validé le projet et déclaré la réserve foncière d'utilité publique. 86 hectares de terres fertiles devaient

ainsi être artificialisés.

Dès la première enquête publique, en 2017, des militants ont occupé une ancienne bâtisse sur cette « zone à patates ». « La lutte en valait la peine », souffle Stéphane Coppey, administrateur FNE13 et délégué au juridique et à la mobilité. Il rapporte que certaines mobilisations ont été violemment réprimandées : « Les associations ne sont pas prêtes à abandonner ce type de sujet, il s'agit d'un des plus gros projets d'artificialisation de terres sur le territoire. On parlait tout de même de 40 hectares urbanisés. »

La prochaine étape pour associations et producteurs sera de relancer l'agriculture sur ces terres, abandonnées au fur et à mesure des années de contentieux. « Et retrouver des agriculteurs qui n'épuisent pas la terre », ajoute Stéphane Coppey. E.B.-G.